

07 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 7 novembre 2003

Banque-Carrefour des Entreprises

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, Vincent Van Quickenborne, Secrétaire d'Etat à la Simplification administrative, Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, Peter Vanvelthoven, Secrétaire d'Etat à l'Informatisation de l'Etat et de Mmes Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, et Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a pris acte de l'évolution du fonctionnement de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, Vincent Van Quickenborne, Secrétaire d'Etat à la Simplification administrative, Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, Peter Vanvelthoven, Secrétaire d'Etat à l'Informatisation de l'Etat et de Mmes Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, et Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a pris acte de l'évolution du fonctionnement de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

Le Conseil a approuvé les actions prioritaires prévues pour les mois à venir. Parmi ces actions prioritaires, figurent :- la mise sur pied d'un système de monitoring ; - l'établissement d'une liste reprenant les problèmes juridiques les plus aigus se manifestant lors de la mise en ?uvre de la BCE ; - l'application d'un plan de tests professionnel sur l'architecture TIC (*) existante ; - la négociation d'un avenant au contrat avec Computer Associates ; - une analyse approfondie des problèmes de la banque de données " Attest ". Le gouvernement a prévu, pour l'année 2004, un budget supplémentaire de 4,5 millions d'euros (dont 500.000 euros pour la politique de communication) pour assurer le fonctionnement et le développement de la BCE. Ces ressources ne seront utilisées que sur proposition ou après avis du comité exécutif de la BCE, conformément aux priorités fixées par le comité stratégique. (*) Technologie de l'information et de la communication.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>